

Ecole publique mixte
Antoine de Saint-Exupéry
9, rue de Lattre de Tassigny
85590 Les Epesses
02 51 57 38 15

Procès verbal du premier conseil d'école

Mardi 5 novembre 2019

Début de séance : 18h30

Fin de séance : 20h

Membres présents :

- **le maire** : Jean Louis Launay

-**déléguée aux affaires scolaires** : Mme SAMSON, Mme BRIAUD (animatrice jeunesse).

-**directrice** : Marie GIRARDEAU.

-**enseignantes** : Madame CARTRON, Madame LANDRON NOEL, Madame REMIGEREAU, Madame JOLLY.

-**représentantes des parents titulaires** : Madame ROCHE, Madame SARRAZIN, Madame GARNIER.

-**représentante des parents suppléante** : Madame BRUN.

Membres excusés : Monsieur PEREIRA (IEN), Mme BRIAND (représentante titulaire des parents).

1° Présentation des représentants de parents d'élèves.

Les élections se sont déroulées le 11 octobre 2019.

Élues titulaires : Madame SARRAZIN (Classe CP/CE) et Madame ROCHE (classe GS/CP), Madame BRIAND (Classe CM), Madame GARNIER (classe TPS/PS/MS).

Élue suppléante : Madame BRUN (classe GS/CP).

2° Bilan de la rentrée 2019 / 2020.

-Les effectifs à ce jour :

x Classe de Madame REMIGEREAU :

Cycle 1 : TPS : 0 PS2 : 7 MS : 11

Soit : 18 élèves + 1 en janvier (=19)

x Classe de Madame CARTRON :

Cycles 1 et 2 : GS : 12 CP : 12

soit 24 élèves

**x Classe de Madame GIRARDEAU/PRISSET et Madame LANDRON NOEL
(décharge de direction le mardi et complément du 75% le lundi) :**

Cycle 2 : CP : 4 CE1 : 7 CE2 : 9
Soit : 20 élèves

**x Classe de Madame JOLLY (75% complété par Madame LANDRON NOEL le
vendredi)**

Cycle 3 : CM1 : 13 CM2 : 14
Soit 27 élèves

**Effectif total : 89 élèves le 5 novembre 2019.
 90 élèves prévus le 6 janvier 2020.**

Dans l'ensemble, les effectifs sont en baisse. A ce jour, 90 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2020 en comptant 9 TPS (élèves nés en 2018). 81 élèves sont donc attendus de la petite section au CM2. Le seuil de fermeture est 81. Plusieurs nouvelles familles ont pris contact pour venir visiter l'école.

Monsieur le Maire précise que la population des Epesses a tendance à diminuer comme d'autres communes du bocage. En effet, de plus en plus de logements sont rachetés pour être loués aux saisonniers du Puy du Fou.

3° Le règlement intérieur.

Un nouvel article a été ajouté au règlement :

➤ **Article 8 : diffusion des photographies, vidéos et enregistrements**

-Au sein de l'école, les parents s'engagent à ne pas prendre de photos ou de vidéos. Il ne s'agit pas d'un lieu public.

-Les parents accompagnateurs de sorties scolaires prennent le même engagement.

-Si des parents ont donné leur autorisation, les photos, prises à l'école et diffusées à leur intention (cahier de vie/espace privé d'e primo), sont réservées à un usage familial. En les consultant, ils s'engagent à ne pas les diffuser en dehors du cercle familial et ni sur les réseaux sociaux.

-Les enseignants respectent les mêmes règles.

Lecture et vote du règlement adopté à l'unanimité.

4° Le PPMS.

L'exercice de confinement : 24 septembre 2019.

L'exercice d'évacuation : 4 octobre 2019.

L'exercice « Intrusion » : 8 octobre 2019.

Tous les exercices se sont bien déroulés. Ils s'effectuent tous dans le silence et dans le calme.

| Les points faibles relevés l'an dernier | Les améliorations apportées |
|--|------------------------------------|
| L'absence de systèmes de fermeture sur les portes intérieures des classes TPS/PS/MS, GS/CP et CE (7 portes). | Travaux réalisés. |

| | |
|--|---|
| Le système d'alerte n'est pas efficace. La municipalité avait équipé l'école de cornes de brume plus puissantes mais celles-ci ne sont pas encore assez puissantes pour être entendues dans la classe des GS/CP. | À prévoir : installer un système d'alarme lumineux, non bruyant pour les exercices liés aux intrusions. |
|--|---|

Le dossier a été envoyé à la municipalité le 8 octobre 2019. Celle-ci devra, avec la collaboration de Familles Rurales, remplir la partie concernant la pause méridienne.

5°Les travaux

Des réparations ont été réalisées au niveau de la verrière mais les fuites persistent. L'entreprise doit revenir pour régler le problème. Le couloir a également été repeint.

Concernant la classe des CP/CE, les fuites sont toujours présentes en cas de pluie. Certaines plaques sont très humides.

La réfection de la toiture est prévue pour 2020.

6°Le projet d'école

Rappel des axes du projet d'école 2018-2022 et des actions mises en place cette année

Axe 1 : Améliorer la compréhension et la maîtrise de la langue

- Développer une culture littéraire à travers les contes américains.
- Enrichir le vocabulaire par le biais d'activités ritualisées (abécédaire, valise, devinettes...).
- Préparation de lectures expressives d'albums pour lire aux petits.

Axe 2 : Enrichir et développer le parcours culturel des élèves

Développer une culture humaniste ouverte sur le monde. Constituer un patrimoine commun de connaissances et de pratiques culturelles autour de l'Amérique. (littérature, artistes, musiques, traditions,...)

- Découvrir différents milieux de vie, différentes cultures, différents paysages.
- Première sensibilisation à la pluralité des langues.

-Participation aux parcours artistiques proposés par la communauté de communes :

-TPS/PS/MS : spectacle «Sweet and swing » le jeudi matin 21 novembre.

-GS/CP : spectacle «Sweet and swing » le jeudi après-midi 21 novembre.

-CP/CE : participation à un parcours de création de pièces vocales. Plusieurs séances auront lieu à l'école avec un artiste de la compagnie Athénor. Il conduira des ateliers voix chantée en résonance avec les lieux.

Deux spectacles sont prévus « Caravane sonore » le jeudi matin 19 décembre et « Petite suite pour voix et clarinette » le jeudi matin 18 juin.

-CM : «La rue sans tambour » le vendredi matin 3 avril.

-Visite du musée de Cholet par toutes les classes de l'école :

-PS/MS : vendredi 18 octobre « Les 5 sens »

-GS/CP : vendredi 11 octobre « Les expressions »

-CP/CE : lundi 14 octobre « Les sculptures »

-CM : jeudi 12 décembre « Lire et s'interroger sur les œuvres »

-Participation au Voyage lecture proposé par la bibliothèque municipale. Deux séances auront lieu à la bibliothèque les vendredis matins.

- Pour les PS/MS : les vendredis 20 mars et 10 avril.
- pour les GS/CP : les vendredis 6 et 27 mars.
- pour les CP/CE : les vendredis 17 janvier et 7 février.
- pour les CM : les vendredis 10 et 24 janvier.

Axe 3 : Développer le parcours citoyen des élèves. Engager les élèves dans un projet citoyen.

-Participation à l'un des projets d'« **action contre la faim** » : les enfants courent le mardi 19 mai pour cette association.

-Comme l'an dernier, un **passport du civisme** a été distribué aux élèves de CM2 par la communauté de communes des Herbiers. Différentes actions citoyennes sont proposées aux élèves pour les faire participer à la vie de la commune,(participation au centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, CME, écriture de cartes de vœux aux résidents de la MARPA,...).

-Interventions avec les résidents de la MARPA :

-classe PS/MS : un atelier cuisine aura lieu à l'école avec quelques résidents le lundi 6 avril. Le lendemain, les élèves se rendront à la MARPA pour goûter leurs réalisations.

-classe GS/CP/CE : les élèves se rendront à la MARPA pour faire des jeux de société avec les résidents. Ils présenteront également des chants qu'ils auront préparés en classe. (classe GS/CP : le mardi 17 décembre - classe CP/CE : le mardi 9 juin)

-classe CM : Quelques résidents de la MARPA se rendront à l'école pour faire une dictée avec les CM le mardi 15 octobre.

De plus, ces derniers confectionneront des cartes de vœux pour chaque résident et iront manger la galette au mois de janvier.

-Le défi sans écran :

Celui-ci démarrera en période 2.

-Première intervention de Carine BONNISSEAU (de l'association Les chevaliers du web) dans chaque classe le jeudi 14 novembre pour présenter le projet.

-Deuxième intervention le mardi 26 novembre pour lancer le défi.

-Défi du 29 novembre au 9 décembre. La municipalité transmettra aux familles un flyer rappelant les activités proposées dans la commune chaque semaine (les heures d'ouverture de la bibliothèque, les manifestations sportives,...).

-Troisième intervention le mardi 10 décembre pour faire le bilan.

Une conférence aura lieu le vendredi 15 novembre à 20h30 au foyer rural pour les parents.

Ce projet est financé par l'APE, la municipalité et les aides obtenues (CAF, conseil général et MSA).

Le petit déjeuner

Vendredi 14 février, tous les élèves prendront leur petit déjeuner à l'école. Cette action aura pour but de sensibiliser les élèves à l'importance de ce repas. En amont, ils auront l'occasion d'aborder en classe l'origine des aliments et l'équilibre alimentaire. Les CM établiront une liste des aliments pouvant être mangés au petit déjeuner. Cette liste sera ensuite proposée aux autres élèves afin qu'ils choisissent leur menu.

Monsieur Le Maire ajoute qu'il serait intéressant d'aller plus loin en sensibilisant les enfants au développement durable en évoquant le circuit court et la qualité des produits choisis. Il conseille à l'équipe enseignante de se mettre en relation avec la cuisinière du restaurant scolaire.

L'Aide Pédagogique Complémentaire

Mardi et jeudi (selon les périodes) de 16h30 à 17h30
Lecture et vote de l'avenant à l'unanimité.

La prévention routière

Mickaël BRUNET, intervenant prévention routière de la communauté de communes, interviendra 2 fois auprès de chaque classe, le mardi 14 et le jeudi 16 janvier.

Des objectifs par niveau ont été fixés :

CP/CE1 :

- Prendre conscience et connaître les règles de sécurité en tant que passager dans un véhicule.
- Prendre conscience et connaître les règles de sécurité en tant que piéton.

CE2/CM :

-Être capable de manier son vélo sur une piste d'éducation routière et connaître les règles du code de la route en tant que cycliste.

Nouveauté cette année : Les élèves de CE1 auront une troisième séance avec le vélo.

La piscine

Du jeudi 26 mars au jeudi 18 juin.
CP/CE/CM de 13h30 à 15h15.

Le marché de Noël

Le marché de Noël des Epesses aura lieu le samedi 30 novembre. Pour cette occasion, les élèves confectionneront des gâteaux américains. Ces derniers seront vendus par l'association des parents.

L'atelier cuisine aura lieu le jeudi 28 novembre. Toutes les classes seront mélangées.

Spectacle financé par la commune durant l'après-midi.

10° Divers :

-Les portes ouvertes auront lieu le samedi 25 janvier de 10h00 à 12h.

-Le projet de fresque : L'équipe enseignante souhaite habiller le mur gris qui se trouve sur la cour le long de la structure des petits.

Madame SAMSON a rencontré Juliette Quinn, une artiste anglaise habitant les Epesses depuis 3 ans. Elle a été professeur dans une école des Beaux-Arts. En janvier, elle et son mari accueilleront Ioannis Kouzapas un jeune artiste chypriote. L'artiste Ioannis Kouzapas, a déjà travaillé sur des fresques avec des élèves et viendra avec un de ses amis français qui est illustrateur vers le 20 janvier. Ils proposent de réaliser une fresque gratuitement.

Le mur n'appartenant pas à la commune, Monsieur le Maire doit rencontrer son propriétaire pour qu'il accorde à l'école le droit de le peindre. Le mur devra ensuite être nettoyé et préparé avant d'être peint par les employés municipaux

L'équipe enseignante demande à la municipalité de financer les matériaux. Cette demande avait été faite en début d'année scolaire pour le budget investissement 2020. Elle sera étudiée en commission municipale.

-La pause méridienne de 13h à 13h20 :

Depuis le début de l'année, tous les mardis, un animateur de la périscolaire vient proposer des activités aux enfants volontaires du CP au CM2. Ces temps d'activités ont lieu dans la bibliothèque de l'école et la salle d'évolution. Ils sont été mis en place une fois par semaine. L'animateur intervient également à l'école privée les autres midis.

Il reste encore des choses à améliorer sur ce temps de pause méridienne. D'autres réunions avec Familles Rurales et l'école privée seront organisées dans l'année à l'initiative de la municipalité.

-Le ménage :

Le contrat avec l'entreprise de nettoyage ne sera pas reconduit. L'équipe enseignante n'était pas satisfaite du travail effectué.

Date du prochain conseil d'école : mardi 3 mars à 18h30.

La directrice Marie GIRARDEAU

